

EDUCATION

Rentrée scolaire : les écoliers brestois au rendez-vous

Mis en ligne le **mardi 01 septembre 2020**

Ce mardi 1er septembre les écoliers brestois ont fait leur rentrée, dans un cadre inédit. Face au virus du Covid-19 toujours présent, les équipes de la ville et de l'Education nationale ont pris toutes les mesures sanitaires pour s'assurer d'une rentrée réussie.



[Les 69 écoles publiques de la ville de Brest](#) ont rouvert leurs classes aux écoliers de la ville ce mardi 1^{er} septembre. En ce jour marquant pour les familles, le maire de Brest, François Cuillandre, et Emilie Kuchel, adjointe à la politique éducative locale, se sont rendus dans trois établissements (Jean-Macé, Kerbernard, puis Jean-de-la-Fontaine) à l'heure du retour en classe.

Dès 8 h 30, du côté de l'école Jean-Macé, en centre-ville, les bambins étaient à poste, et la rentrée s'est faite sans accroc. Pour préparer ce retour en classe particulier, les équipes enseignantes et de la ville avaient préparé les choses, de façon à assurer à tous un retour serein sur les bancs de l'école. Une fois les enfants rentrés, par des accès différenciés selon les cycles - pour éviter au maximum les brassages entre les groupes - le maire de Brest et son adjointe ont pu aller à la rencontre des écoliers. Et, des CE2 aux petits et moyennes sections de la maternelle de ce groupe scolaire de 201 élèves, les petits semblaient déjà avoir bien pris leurs marques.

« Nous avons fait le choix de privilégier la distanciation physique dès que c'est possible pour les cycles III » explique la directrice, Elisabeth Verdier. Ces mêmes cycles III qui peuvent également en cette rentrée se partager deux cours de récréation distinctes, quand les maternelles disposent également de la leur. Chez les tout-petits, le lavage des mains avant d'entrer en classe, après la récréation, après avoir été aux toilettes, s'apprend dans la bonne humeur...

Rassurer

Ici comme ailleurs à Brest, les enfants sont au rendez-vous : « Nous soutenons l'Education nationale avec une priorité mise sur les enfants qui pourraient être déscolarisés. Mais dès le mois de juin, beaucoup sont revenus, entre 75 et 80 % » souligne Emilie Kuchel.

Dans toutes les écoles de la ville, chaque équipe d'enseignants, en lien avec les responsables de site de la ville, a pris soin de tout mettre en œuvre pour respecter les consignes sanitaires et ainsi redonner, si besoin était, confiance aux familles, dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

Des règles sanitaires simples

Dans les 69 écoles publiques de la ville, le protocole sanitaire s'applique, pour lutter contre la propagation du virus. Avec des règles simples :

- **en cas de fièvre (38 degrés ou plus)** ou de symptômes évoquant la Covid-19, les enfants ne doivent pas aller à l'école ;
- **l'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires se limite au strict nécessaire**, après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'un mètre au moins ;
- **les gestes barrière sont à appliquer en permanence**, par tout le monde et partout : lavage des mains, port du masque (pour tous les personnels. Pour les enfants marquant des symptômes évocateurs, des masques seront à disposition, dans l'attente d'un départ de l'école), la ventilation la plus fréquente possible des locaux est assurée ;
- la limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est pas obligatoire. Mais les écoles organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour **limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et croisements importants entre groupes ;**
- **Un nettoyage des sols et des grandes surfaces** (tables et bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, il en est de même pour les surfaces fréquemment touchées (poignées de portes...) ;
- l'accès aux jeux et espaces collectifs extérieurs est autorisé et la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (ballons, livres, jouets) est permise.

S'épanouir

Parce que l'école est aussi un apprentissage de la vie en commun et de la vie tout court, tout est fait cette année par les équipes enseignantes et la ville pour permettre au plus grand nombre de continuer à s'ouvrir sur le monde. **Les aides de la ville aux projets d'école sont ainsi maintenues**, pour favoriser l'ouverture aux activités culturelles, notamment, pour un budget de 140 000 euros par an. **Le dispositif Demos**, qui permet à des enfants des écoles prioritaires de s'essayer, trois années durant, à l'apprentissage de la musique avec la Philharmonie de Paris, se poursuit par ailleurs, et se prolonge cette année au collège.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30